

Procédure de qualification Aide en soins et accompagnement AFP
Travail pratique individuel (TPI)
Procès-verbal et évaluation de l'entretien professionnel

2022

Nom / prénom : _____ Numéro de candidate / candidat : _____

Entreprise : _____ Date : _____ de : _____ à : _____

**Partie
d'entretien**

1 2 3

La candidate / le candidat se sent en mesure de passer l'examen : **oui** **non**

Questions de réflexion et/ou de transfert **▪ concernant le domaine de compétences opérationnelles :** _____
 (voir explications sur le TPI) **▪ concernant la/les compétence(s) opérationnelle(s) n° :** _____ / _____

Question/s experte / expert 1	Procès-verbal experte / expert 2	Justification de l'évaluation par les expert-e-s (champ obligatoire)

Procédure de qualification Aide en soins et accompagnement AFP
Travail pratique individuel (TPI)
Procès-verbal et évaluation de l'entretien professionnel

2022

Nom / prénom : _____ Numéro de candidate / candidat : _____

Entreprise : _____ Date : _____ de : _____ à : _____

Question/s experte / expert 1	Procès-verbal experte / expert 2	Justification de l'évaluation par les expert-e-s (champ obligatoire)

Procédure de qualification Aide en soins et accompagnement AFP
Travail pratique individuel (TPI)
Procès-verbal et évaluation de l'entretien professionnel

2022

Nom / prénom : _____ Numéro de candidate / candidat : _____

Entreprise : _____ Date : _____ de : _____ à : _____

Critères d'évaluation	Justification	Nb max. points	Points obtenus	Pondération	Points avec pondération
Connaissances professionnelles					
Les processus, les situations d'accompagnement/de soins (critères) et les explications sont exposés de façon professionnellement correcte.		0 - 3		* 2	6
La candidate / le candidat mène une réflexion pertinente sur son travail.		0 - 3		* 2	6
La candidate / le candidat est capable de transférer les processus, les situations d'accompagnement/de soins et les explications de façon correcte dans d'autres contextes (situations de la pratique / conditions cadres).		0 - 3		* 1	3
Les connaissances professionnelles correspondent au niveau d'acquisition des compétences défini pour la formation d'ASA AFP.		0 - 3		* 2	6
Langage professionnel					
Le langage professionnel est utilisé de façon correcte et conforme au niveau de formation.		0 - 3		* 1	3
Capacité à communiquer					
La candidate / le candidat comprend les questions posées immédiatement.		0 - 3		* 1	3
La candidate / le candidat trouve par soi-même les bonnes réponses.		0 - 3		* 1	3
Nombre de points obtenus					30
Total des points					

Attribution de points : 3 = entièrement rempli / 2 = rempli (= aucune erreur) / 1 = insuffisant / 0 = non rempli /// pas de demi-points

Le formulaire dûment signé est joint au dossier d'examen.

Signatures :

Experte / expert 1 _____ Experte / expert 2 _____